

**Recensement des primes communales en Province de Luxembourg (dernière mise à jour: avril 2018)**

Attention!!! Ce tableau ne doit être considéré que comme une "première information". Les citoyens prendront soin de vérifier auprès de leur administration communale le maintien et les conditions d'octroi de ces primes.

Commune	Code postal	Site internet communal	Primes disponibles	Montant	Service à contacter	Personne de contact	Téléphone	Adresse mail	Date de prise de contact	Date de fin d'octroi	Remarques	Lien vers le site
1 Arlon	6700	http://www.arlon.be	Prime à la rénovation de façades pour des travaux d'embellissement et de façades de maison d'habitation sur le territoire de la Commune d'Arlon	500 € max (750 € pour immeubles repris au patrimoine monumental)	Patrimoine	Frédéric GERARD	063/67 00 25	frederic.gerard@arlon.be	28/03/18	pas de changements prévus		http://www.arlon.be/index.php?id=128
2 Atert	6717	http://www.aterter.be	Prime à l'éclairage des façades pour la mise en valeur des façades par éclairage électrique sur le territoire de la Commune d'Atert	500 € max (pour les immeubles situés dans le centre historique de la ville d'Atert ou repris au patrimoine monumental)	Urbanisme	Christiane VANDENDRIESSCHE	063/24 27 76	christiane.vandendriessche@aterter.be	23/04/18	pas de changements prévus		
3 Aubange	6790	http://www.aubange.eu	Prime à la rénovation Prime à l'énergie Prime Facade (Bâtiements d'avant 1980 - façade principale - nouvel enduit, mise en peinture)	20% de la prime régionale - 500 € max 800 € (+ 200 € si immeuble dans le périmètre de la rénovation urbaine d'Athus)	Logement	Etienne MARCHAL du lundi au vendredi de 8h30 à 12h	063/38 27 71	marcchale@aubange.be	19/03/18	pas de changements prévus	Délai d'introduction de maximum 3 mois à dater de la réception de la notification d'octroi de prime régionale Attention, la demande doit être introduite avant les travaux. Non cumulable avec la prime énergie	http://www.aubange.eu/index.php/servicelogement
4 Bastogne	6600	http://www.bastogne.be	Prime à la construction d'une première habitation Prime à l'achat d'une première maison unifamiliale ou d'un premier appartement Prime à la réhabilitation d'une maison (si prime régionale accordée) Prime à l'installation de panneaux solaires thermiques (si prime régionale accordée) Prime à l'épuration individuelle	250 € 250 € + 60 € / enfant à charge 130 € + 60 € / enfant à charge habitation construite avant 1999 - 15% du montant de la facture, max 744 € habitation construite après 1999 - 248 €	Logement	José KENLER	062/24 09 71	jkenler@bastogne.be	23/04/18	changements prévus très prochainement mais toujours pas de changement le 2/3/2017		http://www.bastogne.be/commune/vie-pratique/primes-communales
5 Bertogne	6687	http://www.bertogne.be	Prime à la construction ou à la transformation Prime à l'audit énergétique Prime à l'isolation du toit ou des combles Prime à l'isolation du sol Prime au placement de double ou triple vitrage Prime à l'installation d'une pompe à chaleur Prime à l'installation de panneaux solaires thermiques Prime à la construction d'une habitation Prime à l'installation de panneaux solaires thermiques	500 € 125 € 30 % facture - 125 € max 125 € 200 €	Urbanisme	Nadine JACQUET	061/21 02 78	nadine.jacquet@publink.be	19/03/18	pas de changements prévus	Fournir la preuve de l'octroi d'une prime régionale + une copie de la facture - max 2 primes par logement ; ces primes sont versées sous forme de chèques commerciales valorisables sur les communes de Bertogne, Ste Ode et Tenneville	http://www.bertogne.be/ma-commune/servicescommunaux/urbanisme/urbanisme/recherche/m-prime%20communales
6 Bertix	6680	http://www.bertix.be	Prime à l'installation d'une régulation thermique Prime à l'isolation du toit, des murs, des sols et remplacement de vitrage (si obtention de la prime régionale) Prime à l'installation d'une chaudière biomasse (automatique ou pas) Prime à l'installation d'un poêle à biomasse (si droit au fonds social mazout)	300 € si obtention de la prime régionale 10 € / vanne thermostatique, 50 € / sonde extérieure, thermostat d'ambiance ou priorité ECS - 200 € max 20% de la prime régionale, max 250 € / type d'isolation et max 500 € / habitation tous les 5 ans 500 € 250 €	Ecopasseur	Cécilia BAYARD	061/41 02 77 0497/77 57 72	celia.bayard@publink.be	1/04/18	pas de changements prévus	fournir une facture détaillée NBN 13240 (bûches), NBN 14785 (pellets), non cumulable avec Mebar mais cumulable avec la prime provinciale	
7 Bouillon	6830	http://www.bouillon.be	Prime à l'isolation du toit Prime à l'isolation des murs Prime à l'isolation des sols Prime pour les doubles vitrages Prime pour la réalisation d'un audit énergétique	30% de la prime régionale, 750 € max pour 1 poste, 1 000 € pour 2 postes, 1 250 € pour 3 postes, 1 500 € pour 4 postes et cumul primes < 60% de l'investissement 50 €	Logement	Monique GILLARDIN	061/28 03 37	monique.gillardin@bouillon.be	19/03/18	pas de changements prévus	Sous réserve d'octroi de la prime régionale	
8 Chiny	6810	http://www.chiny.be	Néant	Néant	Urbanisme	Laure GORILLON	061/32 53 62	laure.gorillon@publink.be	19/03/18	pas de changements prévus		
9 Daverdisse	6929	http://www.daverdisse.be	Prime à la construction d'une habitation Prime à l'achat d'une habitation Prime à l'installation de panneaux solaires thermiques Prime à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques Prime à l'isolation du toit Prime à l'isolation des murs Prime à l'isolation des planchers Prime pour le remplacement de simple par du double vitrage Prime à l'isolation thermique d'une habitation unifamiliale neuve Prime à l'isolation thermique d'un appartement neuf Prime à la construction d'une maison passive Prime à l'installation d'une VMC avec récupération de chaleur Prime à l'installation d'une pompe à chaleur Prime à l'installation d'une chaudière biomasse à chargement exclusivement automatique Prime pour la réalisation d'un audit énergétique ou par thermographie Prime pour la réalisation d'un test d'étanchéité à l'air Prime pour l'installation d'un système centralisé de production de chaleur Prime pour l'installation d'une micro-cogénération ou d'une cogénération	500 € + 50 € / enfant à charge 500 € + 50 € / enfant à charge 250 €/bâtiment 200 €/installation et par compteur EAN 6 €/m² si travaux par entrepreneur, 3 €/m² dans les autres cas - 500 € par bâtiment max 5 €/m² - 500 € par bâtiment max 10 €/m² - 500 € par bâtiment max 400 € 250 € 500 € 500 € / unité d'habitation - 1 000 € max 250 € / unité d'habitation - 1 000 € max 250 € / bâtiment min 100 € - max 10 % 50 € 500 €/installation 300 €/installation	Logement	Julie CLAUSE	061/53 01 95	julie.clause@daverdisse.be	1/04/18	L'octroi des primes communales est lié à celui des primes régionales. Celles-ci ayant été totalement remaniées en avril 2015, le règlement communal va être modifié, mais la date et les modifications ne sont pas encore connus.	Pour des bâtiments de plus de 10 ans - cumul primes isolation max 1000 € Pour des bâtiments de plus de 10 ans	http://www.daverdisse.be/economie/taxescommunales/prime%20maisonenergie
10 Durbuy	6940	http://www.durbuy.be	Prime à l'installation d'une station d'épuration individuelle Prime à l'installation de panneaux solaires thermiques	500 € sous forme de chèque commerces locaux 125 €	Environnement Affaires sociales	Didier DEMOULIN Jean SARLET	086/21 45 67 086/21 98 10	d.demoulin@skynet.be jean.sarlet@durbuy.be	22/04/18 23/04/18	adaptations prévues pour se calquer au nouveau règlement régional		
11 Erezee	6997	http://www.erezee.be	Néant	Néant	Urbanisme	Bernadette DECOLLE	086/32 09 20	bernadette.decolle@erezee.be	19/03/18	pas de changements prévus		
12 Etalle	6740	http://www.etalles.be	Prime à l'achat d'une habitation Prime à la construction d'une habitation Prime à l'isolation du toit (R > 3m²/W) Prime à l'installation d'un chauffe eau solaire	600 € + 38 € par enfant pour chacun des trois premiers et 50 € à partir du quatrième 3 €/m² si travaux par entrepreneur, 2 €/m² si placement par particulier 400 € pour 2 à 4 m² - 500 €/m² supplémentaire - maximum de 3000 € et cumul avec prime régionale ne peut dépasser 75 % du montant	Urbanisme	Grégoire TURBANG	063/45 01 10	gregoire.turbang@publink.be	19/03/18	pas de changements prévus		
13 Fauvillers	6637	http://www.fauvillers.be	Placement d'une citerne à eau de pluie	500 €	Urbanisme	José THUMANNY	063/60 82 24	commune@fauvillers.be	22/04/18	prolongée jusqu'à la fin du mandat politique		
14 Florenville	6620	http://www.florenville.be	Prime à la réhabilitation d'une maison d'habitation Prime à l'achat d'une maison d'habitation	500 € - 10% / enfant à charge 1 000 € - 10% / enfant à charge	Secrétariat	Dominique POCHE	061/32 51 81	dominique.pochet@florenville.be	26/03/18	pas de changements prévus	Toujours liées à la prime régionale	
15 Gouvy	6670	http://www.gouvy.be	Aide à la rénovation d'habitations et à la transformation de bâtiments existants en habitations. Prime à l'installation d'un système d'épuration individuelle Prime à la construction Aide à l'investissement - Prime à la construction ou rénovation d'un bâtiment à destination professionnelle	5% des travaux - 1 250 € max 400 € 2 000 € 2,5% des travaux et max. 2.500 €. Investissement doit être supérieur à 25.000 €. aide proportionnelle à la partie professionnelle du bâtiment	Urbanisme Logement	Laurence SOREL	080/29 20 22	laurence.sorel@gouvy.be	23/04/18	Le collège étudie des modifications.	http://www.gouvy.be/commune/publicationsreglements/primes	
16 Habay	6720	http://www.habay.be	Néant	Néant	Finances	Pascal HANSEN	063/41 01 62	pascal.hansen@habay.be	23/04/18	pas de changements prévus		
17 Herbeumont	6887	http://www.herbeumont.be	Néant	Néant	Travaux	Anne-Laure BASTIN	061/21 03 27	anne-laure.bastin@herbeumont.be	19/03/18	pas de changements prévus		
18 Hotton	6990	http://www.hotton.be		248 €	Logement	Olivier FAGNANT	084/36 00 17	olivier.fagnant@hotton.be	19/03/18	pas de changements prévus		http://www.hotton.be/commune/services-communaux/logement/logement/recherche-primes
19 Houffalize	6660	http://www.houffalize.be	Prime à l'installation d'un système d'épuration individuelle Prime à l'acquisition d'une maison unifamiliale Prime à la construction d'une maison unifamiliale Prime à l'installation de panneaux solaires thermiques Prime à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques	620 € 500 € 500 € 250 €	Eco-Conseil Urbanisme Logement	Carole RASKIN Stéphane MONFORT Louise SCHWINDT	084/36 00 12 061/28 00 56 061/28 00 58	carole.raskin@hotton.be stephane.monfort@houffalize.be louise.schwindt@houffalize.be	19/03/18	Dans les 12 mois de la première domiciliation ou de l'acte d'acquisition. Dans les 6 mois de la date de facturation.		
20 La Roche-en-Ardenne	6980	http://www.laroche.be	Prime à l'installation d'un chauffe eau solaire	500 €	Ecopasseur	Véronique BLAISE	084/24 32 32	veronique.blaise@la-roche-en-ardenne.be	19/03/18	pas de changements prévus	Apporter la preuve d'acceptation de la prime régionale	http://la-roche-en-ardenne.be/pages/vie-communale/panneaux-solaires.php
21 Légisèze	6880	http://www.communelegise.be	Prime à l'installation d'une citerne à eau de pluie placée volontairement	200 €	Energie Environnement	Adrien NEMRY	063/43 00 23	adrien.nemry@publink.be	23/04/18	pas de changements prévus		
22 Libin	6890	http://www.libin.be	Prime à la construction d'une première habitation Prime à l'achat d'une première habitation Prime à l'installation de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques Prime à l'installation d'une pompe à chaleur Prime à l'installation d'un poêle à bois Prime à l'installation d'une chaudière à bois ou mixte Prime à l'isolation	807,63 € + 123,95 € / enfant à charge 500 € 375 € 250 ou 500 € selon les revenus - max 50% montant HTVA 20% - 500 € max 30% de la prime régionale, 500 € max par type d'isolation et 1 000 € max par habitation tous les 5 ans	Comptabilité Ecopasseur	Mme CLAREN Cécilia BAYARD	061/20 08 15 0497/77 57 72	m.claren@libin.be c.bayard@libin.be	19/03/18	pas de changements prévus		
23 Libramont-Chevigny	6800	http://www.libramont.be	Prime à l'aménagement de l'allée de garage en domaine public Prime pour le raccordement à l'égout communal Prime à la construction d'une première habitation Prime à l'installation d'un système d'épuration individuelle Prime à l'utilisation de couches lavables Prime pour l'installation d'un système de récupération d'eau de pluie Intervention communale dans l'acquisition d'un composteur	250 € max 24,80 ou 37,19 € / mètre courant 800 € min 1 000 € à 1 500 € voir 2 000 € à 2 500 € 50% du montant des achats, 300 € max 20% du coût des travaux, 500 € max 20 €	Travaux	Alexandre PIERRET	061/51 01 45	alexandre.pierret@libramont.be	19/03/18	pas de changements prévus	A demander dans les 5 ans d'octroi du permis et argent versé une fois qu'on y est domicilié	http://www.libramontchevigny.be/service-communal/primes-communales
24 Manhay	6960	http://www.manhay.org	Prime à la construction et à l'achat d'une maison unifamiliale Prime à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques Prime à l'installation de panneaux solaires thermiques Prime à l'installation de chauffage géothermique	1 500 € + 50 €/enfant à charge 400 € - si prime régionale accordée, une seule prime est accordée même en cas de cumul (voir règlement communal)	Logement	Olivier FAGNANT	086/21 99 05	olivier.fagnant@manhay.org	19/03/18	pas de changements prévus		
25 Marche-en-Famenne	6900	http://www.marche.be	Prime à l'installation d'un système d'épuration individuelle (ok si prime régionale accordée) Prime au ravalement de façade ou autres éléments notables d'architecture Prime pour la pose d'enseignes ou dispositifs de publicité de qualité Prime à l'installation de panneaux solaires thermiques (ok si prime régionale accordée) Prime pour la réalisation d'un audit énergétique Prime à l'isolation d'un toit ou de combles Prime à l'isolation des murs Prime à l'isolation des sols Prime double vitrage Prime pour la création de logement au-dessus des commerces Prime à la réouverture de cellules commerciales vides et à la modernisation de commerce existant Aide à la location de cellules commerciales vides pour des porteurs de projets encadrés Intervention communale dans le coût d'acquisition de terrains situés sur un zoning	600 € de 744 à 2 479 € selon les cas 40% du coût de l'enseigne, max 248 € et max. 496 € si plusieurs enseignes De 220 € (si PU-30/4/2010) et 620 € (si PU-1/5/2010) 300 € 30% de la prime régionale, 750 € max pour 1 poste, 1 000 € pour 2 postes, 1 250 € pour 3 postes, 1 500 € pour 4 postes et cumul primes régionale < 60% de l'investissement - 1 dossier / bâtiment / période de 5 ans 50% du coût des travaux, max 2 500 € et si le logement est confié à une AIS, 75% du coût des travaux plafonné à 5 000 € 10% du montant total de l'investissement admis avec un maximum de 3 000 €. Les conditions intégrales d'octroi sont reprises dans le règlement en vigueur. 2,5€/m² par mois durant 12 mois si surface < 80 m² (max : 2 400 €) et 1,5 €/m² par mois durant 12 mois si surf > 80m² (max : 2 400 €) 12% avec un plafond de 5 000,00€ en complément de la même aide provinciale d'installation dans les zonings	Environnement Urbanisme Logement Aménagement du Territoire Agence de Développement Local	Sandra CORONA Nadia HALIN Anne SCHMITZ Emmanuelle GAUTHER	084/32 70 26 084/32 70 23 084/32 70 27 084/32 70 78	emiliecorona@marche.be nadia.halin@marche.be anne.schmitz@marche.be adl@marche.be	23/04/18 22/03/18			

